

Planète Job'In

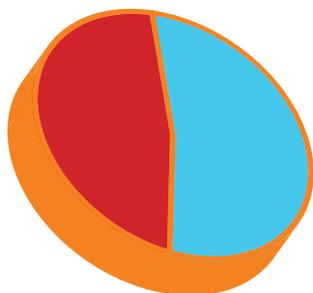
{ édito }

2*33#14'

:((&'(<7,&.'(=>?)>

- > Deux nouvelles mesures pour les indépendants
- > Entrepreneuriat de la seconde chance
- > Dossier : l'entrepreneuriat au féminin
- > Agenda

{ le chiffre }



Part des femmes entrepreneures à Job'In en 2009 : 53%

www.jobin.be

L'Union Européenne et la Région wallonne investissent dans votre avenir



Wallonie



Frédérique Bagoly remporte l'Alfer de la Micro entreprise accompagnée !

La remise des Alfers, porte drapeaux du dynamisme et de l'esprit d'entreprendre namurois, s'est déroulée le 19 mai dernier à Namur.

Comme en 2008, c'est un créateur accompagné par Job'In – ou plutôt une créatrice – qui a été lauréate de la catégorie de la micro-entreprise accompagnée. Frédérique Bagoly, créatrice de la « filature du hibou », s'est spécialisée dans la transformation de la laine et de la toison à l'écheveau pour les éleveurs, artisans et particuliers. Outre la vente de produits de qualité, Mme Bagoly souhaite avant tout valoriser une matière première locale et abondante. Il importe pour elle de redonner une place à la laine dans notre quotidien ainsi qu'elle nous l'explique : « Pendant des siècles, la laine, produite de manière naturelle et renouvelable par le mouton a été valorisée pour se vêtir et s'abriter. Avec la découverte des fibres synthétiques inertes, nous avons peu à peu perdu de vue les bienfaits pour la santé des fibres naturelles vivantes. C'est une erreur. La laine offre des avantages incomparables et uniques pour notre environnement et pour notre santé ».

Il s'agit, incontestablement, d'une illustration supplémentaire du dynamisme de l'entrepreneuriat au féminin !

La filature du hibou

Frédérique Bagoly
Route de Hannut 181
5021 Boninne
Tél. : 081.58.98.76

Photo: Jean-Louis Boutry

Deux nouvelles mesures pour les indépendants dès le 01 août :

Augmentation de la pension minimale des indépendants

Dans l'optique de rendre les pensions des indépendants plus attractives, une nouvelle augmentation a eu lieu le 1^{er} août dernier. Désormais, pour les indépendants ayant eu une carrière complète de 45 ans, la pension minimale mensuelle s'établit à 1.233 € pour un chef de ménage et 945 € pour un isolé. En cas de carrière incomplète, les montants sont réduits proportionnellement.

Cette récente augmentation ramène l'écart mensuel entre la pension minimum d'un travailleur salarié et la pension minimum d'un travailleur indépendant à +/- 60 € pour un isolé et à +/- 22 € pour un ménage.

Le régime de l'Entrepreneur Remplaçant, prévoit le remplacement du travailleur indépendant par un Entrepreneur Remplaçant.

Les indépendants sont aussi confrontés à des circonstances particulières, de type familial ou de santé, qui peuvent les obliger à suspendre leur activité.

Pour maintenir le commerce ouvert ou assurer la continuité de l'entreprise, les indépendants peuvent désormais se faire remplacer temporairement. Une nouvelle loi vient en effet d'instaurer le principe du Registre des Entrepreneurs Remplaçants. Via un Guichet d'entreprises, l'indépendant peut se faire remplacer en accédant à ce Registre.

Plus d'infos sur

<http://www.entrepreneurremplacant.be>

Entrepreneuriat de la seconde chance

Le 15 avril dernier, était lancé le projet-pilote « Entrepreneuriat de la seconde chance » par la Ministre des PME et des Indépendants, Sabine Laruelle. Deux grands objectifs pour ce projet: changer les mentalités face à la faillite et surtout donner la possibilité aux faillis de redémarrer une activité en accédant à du crédit.

En effet, il a été mis en évidence que faire faillite dans nos régions est encore considéré comme « honteux » et vouloir redémarrer une activité est très difficile car cette étiquette de « failli » poursuit la personne (fichage, ...) mais aussi ... qu'une expérience est toujours enrichissante pour autant qu'on en tire les leçons !

La personne qui aura pu analyser les causes de son échec sortira plus forte pour redémarrer sur des bases solides.

Partant de ces constats, le projet s'appuie d'une part, sur des structures habituées à accompagner les entreprises - pour l'ensemble de la région wallonne, c'est l'UCM qui a été retenue comme opérateur-pilote (avec la participation du BEP sur la province de Namur) - et d'autre part, sur le Fonds de Participation pour l'octroi de crédits.

A qui s'adresse cet accompagnement ? Aux personnes dont la faillite est clôturée et désireuses de redémarrer une activité indépendante nécessitant l'obtention de crédits.

En quoi consiste cet accompagnement ? La première phase est de faire prendre conscience à la personne des causes de son échec passé et d'établir un diagnostic de ses compétences.

Sur base de ce diagnostic, un plan de renforcement de ses capacités est élaboré et va prévoir de suivre des formations collectives ou un coaching individualisé.

La structure d'accompagnement a également pour mission d'introduire la demande de crédit en collaboration avec le comptable et/ou l'institution financière du porteur de projet.

Lorsque le prêt et le plan sont acceptés, la structure s'assure alors que les formations ou le coaching prévus dans le plan sont bien suivis ; condition supplémentaire pour la libération des fonds octroyés dans le cadre de la demande de prêt.

Quels avantages pour le candidat au redémarrage ? Outre l'accompagnement gratuit, il peut bénéficier d'un budget maximum de 1.500 € (htva) pour suivre les formations collectives ou individuelles prévues.

Article écrit en collaboration avec Dominique Dethy, UCM

L'entrepreneuriat féminin en Belgique : état des lieux et recommandations

JUMP a d'abord réalisé une recherche sur des études existantes et les données statistiques. Il apparaît que les femmes travaillent pour la plupart seules, sans associés, et dirigent principalement de Très Petites Entreprises (moins de 10 personnes). Comparativement aux hommes, elles ont tendance à investir ou emprunter de plus petits montants, la plupart moins de 25.000 EUR. Elles ont davantage une stratégie de continuité qu'une stratégie de croissance. On les retrouve également dans des secteurs plus classiques, le commerce au détail, les services collectifs et soins de santé, l'Horeca, les professions libérales... et elles sont moins présentes dans les secteurs industriels, de la construction et des technologies. La création de l'entreprise relève plus du besoin d'autonomie professionnelle et du besoin d'accomplissement personnel.

Ensuite, une enquête a été envoyée auprès de 45.000 femmes actives et JUMP a récolté les réponses de près de 500 femmes entrepreneures. Il ressort que les femmes chefs d'entreprise attendent davantage de soutien.

Voici leurs principales revendications :

- des structures de garde plus nombreuses, plus flexibles et adaptées aux horaires des indépendants et des soutiens à la vie de famille,
- plus de visibilité sur les femmes qui réussissent,
- l'accès à plus de formations,
- des dispositifs d'appui types incubateurs ou business center,
- des réseaux mixtes ou féminins,
- davantage d'outils financiers comme les Business Angels et le microcrédit...

Dans les recommandations phares de l'étude JUMP, **soulignons l'amélioration du statut des indépendants**, davantage de **mesures d'accompagnement des femmes** et la **diffusion de « roles models »**.

L'étude complète est consultable sur : <http://www.forumjump.be>

JUMP, Empowering Women, Advancing the Economy. Juin 2010.

Projet « Femmes chefs d'entreprises en Transfrontalier »

Ce nouveau projet qui démarre cet automne vise à promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans des zones transfrontalières qui couvrent les Ardennes françaises, les arrondissements de Dinant, Philippeville, Neufchâteau et Virton dans le cadre d'un programme eurégional INTERREG IV.

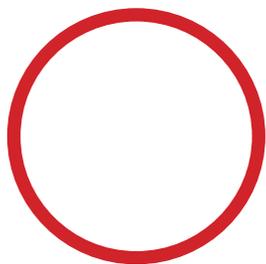
Il est à l'initiative de l'Association Belge des Femmes chefs d'Entreprise Namur-Luxembourg et intègre comme partenaires la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes, Job'In et, comme partenaire associé, le Bureau Economique de la Province de Namur.

Le but des partenaires est de créer une dynamique de réseau féminin sur ces zones transfrontalières. Comment ? En sensibilisant et soutenant des porteuses de projet à créer leur entreprise, en leur facilitant l'accès au réseautage et au conseil, en stimulant leur mobilité sur les zones des deux côtés de la frontière et enfin, en construisant un système de marrainage entre des entrepreneures confirmées et des débutantes.

Plus d'info : Anne-Catherine Jeulin - Job'In Namur : 081 400 666

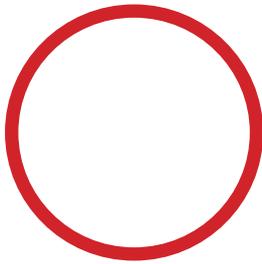
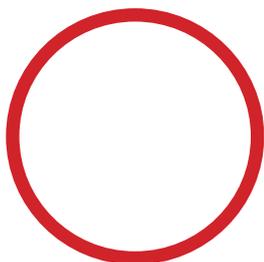
Cinq entrepreneures suivies par Job'In en finale du GPWE !

Cinq entrepreneures, soutenues par Job'In, ont été sélectionnées pour participer à la grande finale, le 15 septembre à Liège, du Grand Prix Wallon de l'Entrepreneuriat. Organisé par l'Agence de Stimulation Economique (ASE), ce prix récompense, dans différentes catégories, les initiatives en matière d'esprit d'entreprendre et de dynamisme entrepreneurial.

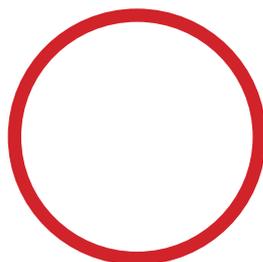


Autre nominée dans cette catégorie, **Virginie Dalcq**, qui, avec le soutien de l'antenne verviétoise de Job'In, a créé, il y a quelques mois, son site internet www.ludiloo.be. Il s'agit d'un site de vente en ligne de jouets pour enfants de qualité, avec une approche toute particulière pour les enfants atteints d'un handicap. De formation médicale, Virginie Dalcq a régulièrement eu l'occasion de travailler avec des personnes handicapées. Par la suite, elle a eu envie d'offrir aux enfants des jouets adaptés à leur évolution. D'où son crédo, « à chacun son jouet ! ».

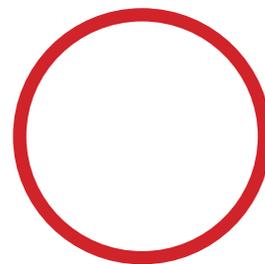
Dans la catégorie « micro-entreprise », sur les 4 nominés, 3 sont des entrepreneures accompagnées par Job'In. Il y a tout d'abord **Sylvia Pirson**, qui, avec l'aide de l'antenne liégeoise de Job'In, a ouvert son magasin Atmos'Faire, à Aywaille, une boutique dédiée aux arts de la table et plus particulièrement aux kits de table pour toutes les occasions : St-Valentin, fêtes de fin d'année, soirée entre amis, soirée entre copines... Son objectif ? Surprendre sa clientèle en changeant régulièrement sa vitrine et en proposant de nombreux ateliers.



La troisième nominée dans cette catégorie à être passée par Job'In, c'est **Sarah Santin**, éco-décoratrice, qui s'est lancée en juillet 2009 et qui, depuis janvier dernier, a engagé une personne supplémentaire pour l'aider dans son travail. Ce qui a séduit le jury du Grand Prix Wallon de l'Entrepreneuriat ? Sa motivation et sa fougue. C'est en effet à l'âge de... 19 ans que Sarah a acheté sa première maison qu'elle a entièrement aménagée et décorée. Aujourd'hui, designer d'intérieur, elle met un point d'honneur à miser sur l'environnement et le développement durable.



Dans la catégorie « Starter », c'est une autre entrepreneure suivie par Job'In et aussi Cide-Socran qui s'est illustrée parmi les 4 derniers nominés. Il s'agit de **Jennifer Troisfontaine** qui a créé Ze Agency, une agence qui propose à un public composé d'hommes d'affaires, d'entreprises, d'ambassades ou même de familles, de louer des appartements ou des maisons meublées lors de leurs séjours à Liège et Bruxelles, plutôt que d'aller à l'hôtel. Un concept qui a séduit le jury du GPWE !



Enfin, dans la catégorie « développement durable », le jury a retenu **Alexandra Colleye**, soutenue par Job'In de Nivelles, qui a lancé Bi' Oooh, une surface commerciale en libre-service de produits biologiques, éthiques et locaux. On y trouve des fruits et légumes mais aussi de la viande à la découpe, des fromages belges et bio, sans oublier les pains, les produits cosmétiques, les produits d'entretien... Le magasin se situe à Genappe. C'est déjà Alexandra Colleye qui s'était distinguée dans la catégorie développement durable lors de la cérémonie Job'In dans le 1000.

